

## **EXPRESSION, Centre d'exposition de Saint-Hyacinthe**

### **APPEL AUX ARTISTES ET AUX COMMISSAIRES**

**Date limite : 2 octobre 2023**

**Pour la période 2025-2028, EXPRESSION invite les artistes, les collectifs d'artistes et les commissaires en arts visuels, à présenter des projets d'exposition.**

Fondée en 1985, EXPRESSION a pour mandat de préserver et de mettre en valeur des œuvres d'art contemporain auprès des communautés maskoutaine (région de Saint-Hyacinthe), québécoise et canadienne, avec pour objectif d'établir un dialogue avec la population et les visiteurs.

La recherche et le questionnement théorique nourrissent les productions artistiques présentées à EXPRESSION. Tenant compte du constat que les artistes font amplement référence à la société dont ils sont issu·e·s, EXPRESSION présentent des œuvres qui interpellent la population, en l'occurrence par des préoccupations psychosociales et philosophiques : les genres, les relations interpersonnelles, les habitudes alimentaires, l'environnement, l'occupation du territoire, le colonialisme, la notion d'identité, la spiritualité, les nouveaux moyens de communication.

Les soumissions seront évaluées en fonction de leur rigueur artistique, de leur propension à contribuer aux discours sociétaux actuels, de leur cohérence avec la mission d'EXPRESSION, de leur impact écologique, de leur faisabilité sur les plans technique et des ressources humaines.

EXPRESSION encourage les artistes et commissaires autochtones ainsi que les personnes issues de la diversité culturelle, tout comme les membres de groupes en quête d'équité et de communautés sous-représentées, à proposer un projet d'exposition.

Les droits versés par EXPRESSION suivent les recommandations CARFAC.

#### **Votre dossier envoyé par courriel doit comprendre :**

- Texte de démarche artistique (250 mots)
- Description du projet accompagné des besoins techniques envisagés (500 mots)
- Curriculum vitae (maximum 3 pages)
- Matériel visuel : jusqu'à 20 images JPEG et/ou 10 minutes de vidéo au maximum
- Liste des images et des instructions pour visionner les vidéos
- Site web, s'il y a lieu

**Date limite de soumission : 2 octobre 2023**

N.B. : Seules les personnes dont les projets sont retenus seront contactées.

Veillez nous faire parvenir votre dossier à l'adresse suivante : [administration@expression.qc.ca](mailto:administration@expression.qc.ca), en indiquant « Soumission dossier 2023 » dans l'objet de votre courriel. Vous pouvez également nous indiquer les dates possibles de présentation de votre projet d'exposition pour la période 2025-2028.